

# Rezé

MAGAZINE



N°75

Janvier - février - mars

2002

La Ville modifie son logo, p. 17

Démocratie de proximité

# Premiers conseils de quartier

Développement durable

Un choix d'avenir

Histoire

La deuxième vie de Ratiatum

P23-2002-75

**Noël  
est tout prêt,  
Atout Sud  
est en Fête !**

**40  
Boutiques**

**EQUIPEMENT  
DE LA PERSONNE**  
AMERICAN JEAN'S  
ATOUT CADEAUX  
BRICE  
DIPAKI  
ESPACE ANDRE  
ETAM Lingerie  
LAURENT CERRER  
MARC ORIAN Bijouterie  
MAROQUINERIE ALOIA  
MIM Prêt à porter  
M&S MODE  
PHILDAR  
SAN MARINA

**SANTE / BEAUTE**  
ELITE COIFFURE  
LA GENERALE D'OPTIQUE  
PARAPHARMACIE E.LECLERC  
NOCIBÉ Parfumerie  
PHARMACIE  
SAINT KARL COIFFURE  
YVES ROCHER

**CULTURE / LOISIRS**  
COURIR  
ESPACE CULTUREL  
ESPACE ENFANTS DECOUVERTE  
LECLERC VOYAGES (Lic. 044960002)  
MAG PRESSE  
MANEGE ENFANTS  
PHONE SHOP

**DECO / MAISON**  
POINT CADRES  
BLINEAU FLEURS

**SERVICES**  
BPBA  
ESPACE DAZIBAO  
FUJI IMAGE SERVICE  
MISTER MINIT  
RAPID'COUTURE  
TOP NET

**RESTAURATION**  
BRIOCHE DOREE  
FLUNCH  
LA REZEENNE  
L'ATELIER DU CHOCOLAT  
PIZZERIA-GRILL L'ARLEQUIN

HYPERMARCHÉ E.LECLERC

**P** 1700 PLACES  
dont 1200 couvertes

**Automates  
Atelier Enfants  
Grandes Parades  
Les surprises  
du Père Noël**

**Atout Sud**  
Ça bouge au Sud !

**C. Cial. REZÉ**



**ROUTE DE PORNIC**

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38



[www.leclerc-atout-sud.com](http://www.leclerc-atout-sud.com)

# Les lieux d'un juste dialogue

EDITORIAL

« Créer  
des conseils  
de quartier  
pour débattre  
avec vous  
et chercher  
ensemble  
des solutions ».

Le premier conseil est sur les rails. Les autres vont se mettre progressivement en place dans les deux ans (lire pages 10 et 11). Je veux parler ici des conseils de quartier, créés pour débattre avec vous et chercher ensemble des solutions, à l'échelle de votre quartier. Pourquoi une telle initiative ? Parce que j'ai le sentiment qu'une démocratie, dont les citoyens ne s'intéresseraient à la vie publique qu'entre deux échéances électorales, n'en serait pas vraiment une. Vous associer à la vie de la commune, dont nous assurons légitimement la gestion via le suffrage universel, voilà notre ambition. Par un dialogue constructif, il s'agit de mieux comprendre les problèmes posés et d'améliorer les projets



Les habitants du quartier de tout âge peuvent participer et discuter ensemble des projets qui les concernent.

A Rezé, le développement d'une démocratie active n'est cependant pas nouveau. Le Comité économique et social communal, qui s'est réuni pour la première fois il y a neuf ans, a fait école. En effet, nous avons été les premiers dans l'Hexagone à avoir cette démarche. En avril prochain, le mandat de l'actuel Comité arrivant à échéance, nous procéderons à son renouvellement. Preuve que notre confiance en l'utilité de cette instance, lieu de débat des affaires de la commune, est intacte.

Entre les aspirations locales et l'intérêt général, et quel que soit le lieu du dialogue, il appartient à chacun d'être informé, d'appréhender les contraintes et de s'exprimer. Aidés en cela par les élus de quartier, je souhaite que les Rezéens prennent toute la mesure de cet enjeu, partie prenante du développement durable (lire pages 18 et 19) et décisif pour améliorer la démocratie de proximité.

**Gilles Retière, Maire.**

## La ville modifie son logo

La ville est heureuse de vous offrir, avec ce numéro de Rezé-Magazine, un autocollant reproduisant son nouveau logo. Pour plus d'informations, voir page 17.



**10 et 11** DÉMOCRATIE LOCALE  
Lancement des conseils de quartier

**12 et 13** COMMUNAUTÉ URBAINE  
Un PLIE pour tous

**15** QUARTIER DU CHATEAU  
Réouverture du supermarché

**17** COMMUNE  
La ville modifie son logo

**18 et 19** DÉVELOPPEMENT DURABLE  
L'exemple des espaces verts

**20** CULTURE  
Pour un Zénith à Rezé

**21** VIE ASSOCIATIVE  
Sur le terrain avec les scouts

**22 et 23** HISTOIRE  
La 2<sup>e</sup> vie de Ratiatum

**25** SPORT  
Douze trophées décernés

**26 et 27** ÉTRENNES  
Idées cadeaux

**28** CITOYENNETÉ  
Les Rezéens ont la parole

**29 et 30** BD ET JEUX

Illustration de la couverture : le 1<sup>er</sup> conseil de quartier a été installé à Pont-Rousseau.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site Internet : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr).

Adressez votre courrier électronique à :  
[lemaire@mairie-reze.fr](mailto:lemaire@mairie-reze.fr) ;  
[administration@mairie-reze.fr](mailto:administration@mairie-reze.fr) ;  
[webmestre@mairie-reze.fr](mailto:webmestre@mairie-reze.fr)



Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

Responsable de la publication : Dominique Mèrel - 1<sup>re</sup> adjointe  
Directeur de la communication : Jacques Lamy  
Rédacteur en chef : Dominique Robin  
Photos : Mireille Janvier.  
Mots fléchés : Philippe Imbert  
BD : Eric Le Brun  
Illustration de l'éditorial : Solenn Gouineau  
Ont collaboré à ce numéro : Thomas Heng, Alexandra Bobes, Emmanuel Danay.  
Maquette : Le Square Deshoulières  
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires  
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159  
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00  
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

## T R A V A U X

## Centre aéré de la Robinière

Pose de carrelage dans l'un des bâtiments du centre, ravalement des façades, remplacement des ouvertures et création d'un local de rangement : depuis le mois de novembre et jusqu'au début février, le centre aéré de la Robinière bénéficie de travaux de rénovation. Coût des travaux : 70 126 €/460 000 F ■



## Église Saint-Pierre

Rue Dupré-Vilaine, l'un des contreforts extérieurs de l'église Saint-Pierre doit être refait à l'identique. Il s'agit de l'une des structures porteuses de l'édifice. Les travaux débuteront en février pour s'achever six mois plus tard. Dans le même temps, le chapiteau du transept ouest, qui a pour fonction de supporter les voûtes de l'église, sera repris : il est actuellement fendu. La réfection d'un plancher dans le clocher, ainsi que la révision de la toiture et de la zinguerie (gouttières, etc.) font également partie des travaux programmés. Coût de l'opération : 0,18 M€/1,2 MF ■

## Centre socioculturel du Château

Afin de créer un nouvel espace accueil, plus grand et plus convivial que le précédent, le centre socioculturel du Château est le théâtre, depuis la mi-novembre et jusqu'au début février, de plusieurs aménagements. Sont aussi réalisés : un bureau pour le secrétariat, des travaux de peinture au niveau 2. Coût de l'opération : 38 112 €/250 000 F ■

## Extension de l'école Jean-Jaurès



Vue du nouvel établissement depuis la rue Paul Ploquin.

Afin de répondre à une progression de ses effectifs (1), l'école Jean-Jaurès à Trentemoult va bénéficier d'une extension. L'objectif est en effet, au niveau de l'école élémentaire, de passer de trois à cinq salles de classes. Il s'agit aussi de rénover le restaurant scolaire.

Les travaux débutent donc en janvier avec la construction d'un préau et d'un nouveau bâtiment de 840 m<sup>2</sup> dans lequel prendront place l'accueil périscolaire, la restauration, deux salles de classes et des locaux administratifs. L'achèvement de cette première phase en juillet 2002. A cette même période débutera la seconde phase de l'opération : démolition partielle de l'école élémentaire et construction d'un nouveau bâtiment qui abritera 3 salles de classe. Ouverture prévue : janvier 2003. Coût de l'opération : 1,39 M€/9,1 MF ■

(1) En 10 ans, les effectifs de l'école ont doublé, passant de 79 élèves à 160. A la rentrée 2001/2002, ils ont à nouveau progressé de 2,5 %.

## Crayons géants

La mise en place d'un système de signalisation routière des écoles, publiques et privées, touche à sa fin. Depuis trois ans en effet, des « totems » symbolisés par des crayons jaunes vifs de 2,30 m ont été installés aux abords des groupes scolaires. Objectifs : prévenir les automobilistes de la proximité d'une école et les inviter à réduire leur vitesse. Port-au-Blé, Salengro et Chêne Creux figurent parmi les derniers établissements bénéficiaires de cette opération. Seule l'école Jean-Jaurès, à Trentemoult, reste désormais à équiper. Ce sera le cas début 2003, à l'issue des travaux de rénovation de l'école (lire page précédente). Coût global de ce programme : 68 600 €/450 000 F en trois ans ■



## Permanences des organismes de retraite



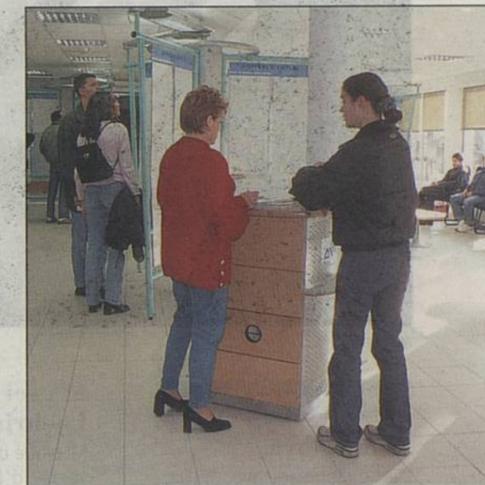
Les locaux du centre socioculturel du Château ont été réaménagés afin de permettre le développement des activités. De nouveaux lieux d'accueil ont donc été proposés aux trois organismes de retraite qui utilisaient jusqu'à présent le centre pour leurs permanences régulières.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM), la Caisse de retraite du bâtiment (Pro BTP) et le Centre d'information

et de coordination de l'action sociale-retraite complémentaire des salariés (CICAS) vous reçoivent au n°1, allée du Dauphiné, juste à côté du centre socioculturel ■

## Déménagement de l'ANPE

Fin septembre, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a quitté la rue Pierre Brossolette - où elle était installée depuis 1983 - pour les Espaces Saint-Lupien, un nouvel immeuble de commerces et bureaux construit dans le centre-bourg. Avec trois bureaux supplémentaires de réception et la mise en place d'un nouveau mobilier, l'ANPE entend améliorer les conditions d'accueil du public. Horaires : lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 16 h 45 ; mercredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45. 8 rue de Lattre de Tassigny, 02 40 13 15 40 ■



## Appel à candidatures

## Devenir médiateur de la République

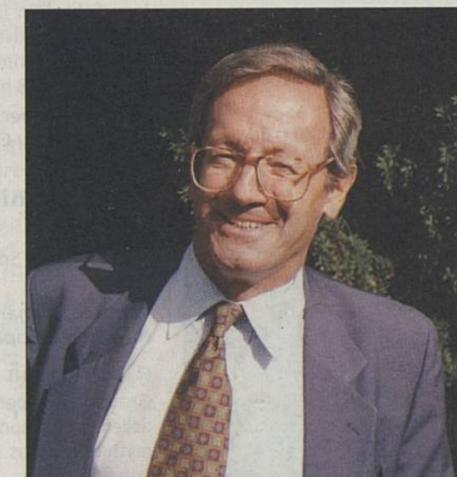
La mise en place de trois cents délégués du Médiateur de la République ayant été décidée sur trois ans (1), un nouvel appel à candidature est lancé.

Aujourd'hui en France au nombre de 123, les délégués ont pour vocation d'aider les administrés qui n'arrivent pas à résoudre seuls les problèmes qu'ils rencontrent avec un service public. Bénévoles indemnisés, ils rendent un service gratuit. Les permanences des nouveaux délégués auront lieu dans des structures de proximité.

Si vous souhaitez postuler, vous devez disposer de connaissances juridiques de base, être en capacité d'accomplir des missions de médiation et posséder une bonne connaissance des quartiers en difficulté. Les candidatures sont à adresser au Sous-Préfet, chargé de la politique de la ville : 6 quai Ceineray, BP 33515, 44035 Nantes Cedex 1. Téléphone : 02 40 41 20 20.

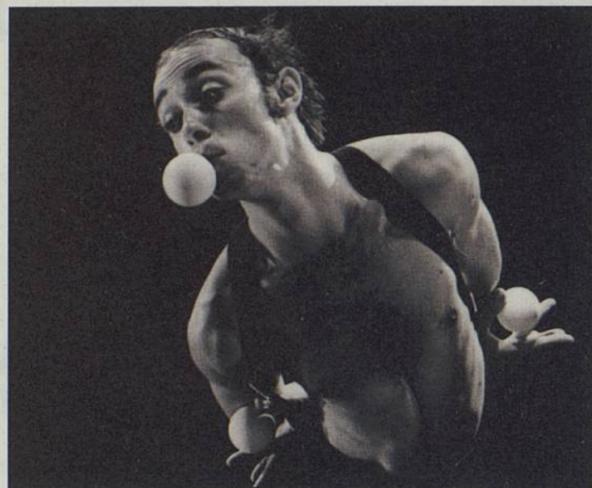
En 1999, plus de 51 000 demandes ont été transmises au Médiateur de la République. Les délégués en ont traité 87 % ■

(1) Comité interministériel des villes du 14 décembre 1999.



La désignation des délégués relève du Médiateur de la République, Bernard Stasi.

# Les rendez-vous des Rezéens



Non Nova

## Concerts/spectacles

### ■ Non Nova.

L'art du jonglage avec Philippe Ménard.

Vendredi 18 janvier à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

### ■ Tartit.

Le blues du désert. Spectacle complet.

Mardi 22 janvier à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

### ■ Les Bouskidou.

Du rock pour les enfants. Une ambiance différente pour chaque chanson.

Mardi 5 février à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.



Les Bouskidou

### ■ A sei voci et le Lachrimae Consort.

Musique baroque. A la découverte d'Étienne Moulinié (1599-1676), compositeur français.

Vendredi 8 février à 20 h 30, église Saint-Paul. ARC.

### ■ Stradivaria.

Concertos brandebourgeois. De merveilleux « concerts pour plusieurs instruments » de Jean-Sébastien Bach. Conférence introductive de Philippe Le Corf, au centre musical de la Balinière à 18 h 30.

Mardi 26 février à 20 h 30, auditorium du CRN, Nantes. ARC.

### ■ Compagnie Hors Série.

Danse hip hop. Spectacle complet.

Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

### ■ « Vartinä ».

Groupe au répertoire essentiellement composé de textes mythiques issus d'une tradition finlandaise.

Judi 7 mars à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

### ■ « Bill Deraime ».

Béret, grande silhouette, voix rocailleuse... Une belle rencontre avec le blues en perspective.

Samedi 9 mars à 20 h 30, théâtre municipal. ARC.

### ■ Laure Colladant et Agnès Mellon.

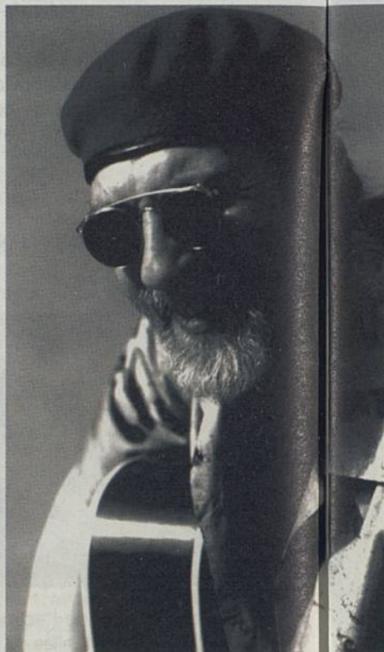
Musique baroque : « Le Lied avec Piano/forte, Goethe et les compositeurs allemands ».

Judi 21 mars à 20 h 30, auditorium du CNR, Nantes. ARC.

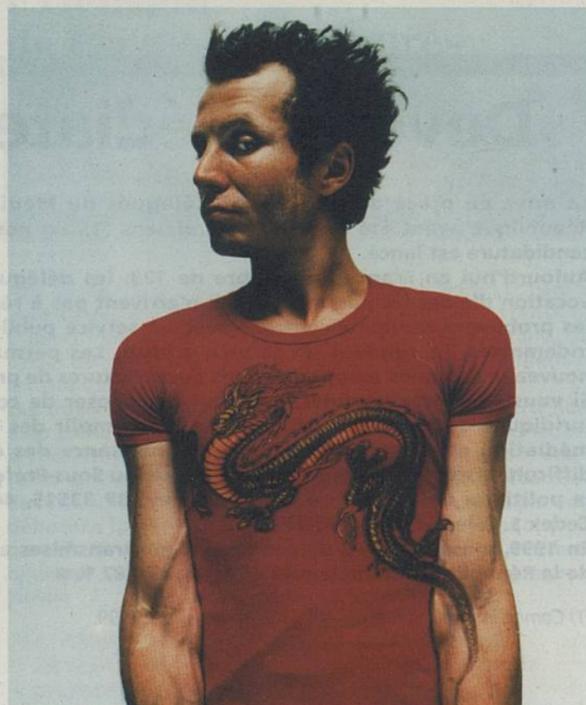
### ■ « Sinclair ».

Leader d'un certain courant funk, c'est dans la soul music qu'il puise l'essentiel de son inspiration musicale.

Mercredi 27 mars à 20 h 30, Halle de Trocardière. ARC.



Bill Deraime



Sinclair

## Exposition

### ■ « Rezé sur les traces de Ratiatum ».

Visites guidées de l'exposition par l'association Cernunnos, sur rendez-vous au 02 51 80 98 61 ou 06 72 75 72 17. Parallèlement, des ateliers et démonstrations sont proposées, en mars, autour d'un métier à tisser et d'un atelier de potier. Renseignements : 02 40 32 37 92.

Jusqu'au 27 avril 2002, galerie d'exposition de l'Espace Diderot. Ouvert mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 18 h ; mercredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

## Projection-débat

■ « Trou de mémoire », réalisé par Maité Jardin. Soirée sur le thème des métiers de l'archéologie, proposée par Ciné-Femmes et le service municipal de la Culture dans le cadre du 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Rezé.

Lundi 21 janvier à 20 h 30, salle audiovisuelle de l'Espace Diderot. Entrée gratuite.

## Théâtre

### ■ « C'est moi ».

Une mère de famille est retrouvée morte sous le balcon de sa maison. A la recherche de ce qui s'est passé, un policier découvre une autre vérité...

Mardi 15 janvier à 20 h 30, au théâtre municipal. ARC.



C'est moi

## Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie : 02 51 70 78 00.

MJC - La BaraKaSon, allée du Dauphiné, 02 40 75 57 28.

# En bref

## Salon Natura

Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, le plus grand salon bio de l'ouest présente les produits de l'agriculture biologique et les initiatives en matière d'environnement : amélioration de la qualité de vie, économies d'énergie, habitat nature, etc. L'an dernier, la manifestation a accueilli 160 exposants et 11 000 visiteurs. Vingt conférences et tables rondes rythmeront les journées Natura. Renseignements auprès de NGE, 18 rue Scribe à Nantes. Tél. 02 51 84 94 51 ■



## Rencontres musicales

« Symbole fort de l'ouverture de la Balinière au public », les rencontres musicales de la Balinière sont constituées, cette année, d'une vingtaine de rendez-vous. Gratuites et accessibles à tous, elles s'inscrivent dans une véritable démarche d'information et de formation du public. Toutes les rencontres ont lieu le samedi à 18 h et sont suivies d'un moment de convivialité et d'échanges. Renseignements au 02 51 70 78 10 ■

• **New Orléans Quartet.** Avec cinq musiciens de jazz nantais qui se mettent à la couleur blanche de « l'Original Dixieland Jazz Band ». Le 12 janvier.

• **Kellid.** Ou comment passer d'une gavotte bretonne à une marche écossaise. Le 19 janvier.

• **Les gueules d'un jour.** Rencontre musicale lyrique et poétique sur le thème du vin. Le 26 janvier.

• **Batucada-Amazonia.** A la découverte des musiques qui accompagnent les moments forts de la vie brésilienne. Le 2 février.

• **Trio Aria Lachrimae.** Pour redécouvrir le baryton à cordes, un instrument rare au répertoire pourtant fort riche. Le 9 février.

• **Trio Mistéfioso.** Une approche simple de ce qu'est l'improvisation dans le jazz. Le 2 mars.

• **Duo musique argentine.** Dans l'objectif de partager un aspect musical de l'Amérique latine. Le 9 mars.

• **Musiques électroniques.** L'opportunité de mieux comprendre mieux les courants, les styles et l'histoire de ces musiques. Le 16 mars.

• **Le Lied avec Piano Forte.** Une approche de l'univers du Lied, cette forme d'expression spécifiquement germanique mais à la portée universelle. Le 23 mars.

• **BMA et Yves Jensen.** Axé autour de la musique contemporaine minimaliste. Le 30 mars.



BMA et Yves Jensen

## Gymnase de Ragon

À l'issue de l'enquête publique au cours de laquelle une trentaine de personnes a donné son avis, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable à la construction d'un gymnase dans le quartier de Ragon, boulevard Jean Monet.

Par la suite, le 22 octobre exactement, la Préfecture a déclaré cette opération d'utilité publique. Les travaux pourraient être engagés fin 2002 pour une durée d'un an.

Le gymnase disposera d'une grande salle homologable au niveau inter-régional pour la pratique du handball, du volley et du basket. Il sera équipé d'une salle de gymnastique de 200 m<sup>2</sup>, de tribunes de 500 places, de vestiaires et locaux techniques. De plus, 170 places de parking seront aménagées. Coût global de cette opération : 2,85 M€/18,7 MF ■



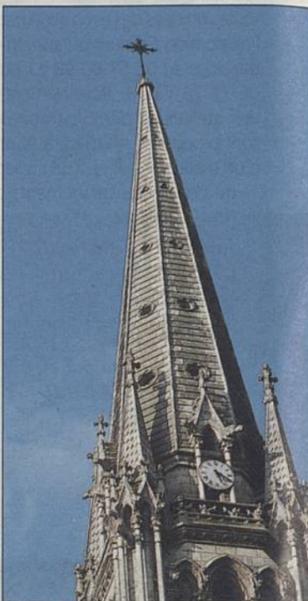
Le programme de ce gymnase sera présenté en réunion publique à Ragon au début de l'année.

## Plus de cloches à Saint-Paul !

Fin octobre, une entreprise est intervenue sur le clocher de l'église St-Paul afin de procéder à des travaux de consolidation sur la croix, le coq et l'aiguille du paratonnerre. Ce faisant, elle a constaté la désolidarisation de certaines pierres sollicitées par l'ossature métallique de la croix.

Des mesures d'urgence ont donc été prises : périmètre de sécurité au pied de l'église, en périphérie du clocher, et mise en place d'un échafaudage pour démonter la croix et procéder aux travaux de confortation nécessaires afin de lever le périmètre de protection.

À la fin du premier trimestre sera engagée la restauration complète de la partie détériorée. La fin des travaux est prévue au cours du second trimestre. D'ici là, par mesure de précaution, il a été demandé au prêtre de la paroisse de Saint-Paul... de ne plus faire sonner les cloches ■



## Relations internationales

# Accueil de deux Sénégalaises

Kadia et Mbeugé, deux habitantes de Diawar, ville du Sénégal avec qui Rezé travaille en partenariat depuis 15 ans, ont été accueillies en octobre dans les services municipaux de la Petite enfance. Tandis que Kadia a participé aux animations de la halte-accueil « Pousse-Poussette », Mbeugé a travaillé à la mini-crèche « Pomme de Reinette », rue Cassin. Des formations susceptibles d'intéresser la halte-garderie dont elles s'occupent bénévolement à Diawar (1).

« En venant ici, j'ai appris combien il était important de parler aux bébés », raconte Mbeugé. « Chez moi, ce n'est pas dans les habitudes », précise-t-elle, un peu émue. Un regret à peine voilé à l'attention de sa petite fille de 2 ans et demi, restée à Diawar, et qui n'a pas eu droit à de larges explications sur le départ de sa maman pour la France... La relation originale des enfants de la crèche avec les personnes âgées de la résidence Voisin'Âge, située dans le même bâtiment, l'a par ailleurs énormément intéressée. Dans un tout autre domaine, ordinateurs, tramway et... toboggans ont également fasciné Mbeugé et Kadia. « On nous avait dit que Rezé était une petite ville mais on y a vu des choses qu'on ne connaît même pas à Dakar ! ». De retour à Diawar, où la télévision est apparue voici



Mbeugé a été accueillie à la crèche « Pomme de Reinette ».

quelques mois « mais où il y a moins de bruit qu'ici », nul doute que Kadia et Mbeugé auront bien des choses à raconter ■

(1) Plus de quarante enfants encadrés par six adultes fréquentent cet équipement que Rezé a contribué à mettre en place.

## Question à un élu

**Rezé Magazine : le magasin d'archives municipales a été agrandi. Pour quelle raison et que peut-on y trouver ?**

**Réponse : Éric Buquen, adjoint chargé de la culture.**

Tout d'abord, un point de vocabulaire : un magasin d'archives ne doit pas être confondu avec un quelconque dépôt ou entrepôt. Dans un magasin, les archives sont triées, classées et inventoriées. Depuis quelques années, elles étaient un peu à l'étroit sur les 650 mètres linéaires qui leur étaient attribués à l'Hôtel Grignon-Dumoulin. Un ancien garage attendant a donc été aménagé afin d'augmenter la capacité de conservation des archives de 250 mètres linéaires. Ce nouveau magasin a deux vocations. La première est d'y réunir les dossiers qui n'ont pu être classés jusqu'à présent, faute de place. Il s'agit de documents produits par les services municipaux ou par les établissements chargés par la mairie d'une mission de service public. La seconde consiste en un tri des pièces ainsi versées. Une fois étudiées, celles-ci seront conservées ou éliminées.

Les archives de Rezé sont riches de documents de toutes les époques. Le plus ancien est un contrat de bail d'une maison située au « Pallet en Rezé » écrit sur parchemin. Il date de 1355. Quant au plus récent, c'est tout simplement un fichier informatique stocké sur une disquette et produit par un service de la mairie. Les archives municipales sont ouvertes au public (1), à même d'y trouver bien des renseignements. On peut en effet y effectuer des recherches généalogiques, historiques ou administratives (2), pour son plaisir comme pour des motifs professionnels ■

(1) Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

(2) Tous les documents généalogiques sont librement consultables dès lors qu'ils ont plus de 100 ans. Le délai de communication des pièces administratives varie de 5 à... 150 ans.



## Succès des navettes fluviales

Le 22 septembre, à l'occasion de l'opération « En ville sans ma voiture », des navettes fluviales ont relié les quais de Nantes et de Trememout. Une initiative qui ne fut pas sans rappeler le temps des Roquios et qui, en tout état de cause, remporta un vif succès. En effet, 1 750 passagers ont pris place, tout au long de la journée, sur le « Guillaume-Seznec ». Dans la foulée, Albert Mahé, président de la Semitan, annonçait qu'une réflexion serait bientôt menée pour lancer un navire à passagers qui assurerait des liaisons régulières entre les deux rives de la Loire. Affaire à suivre ■



## La ville déclare sa flamme

Pour fêter le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de la ville et promouvoir l'exposition « Rezé sur les traces de Ratiatum » - à l'Espace Diderot - la municipalité a conçu une flamme d'oblitération avec la Poste. Depuis le 8 octobre, cette flamme est apposée sur tout le courrier posté depuis la commune. D'ici le 30 avril 2002, date de fermeture de l'exposition, cela représente plus d'un million d'enveloppes !



## L'épicerie sociale très fréquentée

Le 10 novembre, l'inauguration de l'épicerie sociale « Au p'tit plus », 32 rue Fortun, a été l'occasion d'un premier bilan de cet équipement, ouvert en 2001. 34 ménages (44 adultes, 75 enfants) en difficulté financière ont été pris en charge sur une durée de trois mois, voire six mois pour 13 d'entre eux. 24 102 €/150 000 F ont été alloués, ce qui représente un montant moyen par ménage avoisinant 122 €/800 F. Petit rappel : chaque bénéficiaire dispose d'un chéquier « Au p'tit plus » dont il a acquitté 10 % de sa valeur. Par ailleurs, l'épicerie a recensé plus de 1 300 passages de personnes venues faire leurs courses, simplement discuter ou participer à des activités ■

## Rmistes sur scène

Depuis 1999, des bénéficiaires du RMI participent à une action de redynamisation par le biais de l'expression théâtrale. Il s'agit de favoriser l'autonomie et la reprise de confiance de personnes rencontrant des difficultés à se mobiliser sur des projets d'insertion sociale ou professionnelle. Cette année, ils sont une quinzaine à suivre deux fois par semaine les ateliers théâtraux, à participer à des temps d'échanges, de relaxation et de bilan. Encadrée par des intervenants professionnels, cette action est co-financée par le conseil général (9 147 €/60 000 F) et la municipalité (5 521 €/36 215 F). Le soutien de l'État sera sollicité à hauteur de 4 573 €/30 000 F dans le cadre du contrat de Ville 2002 ■

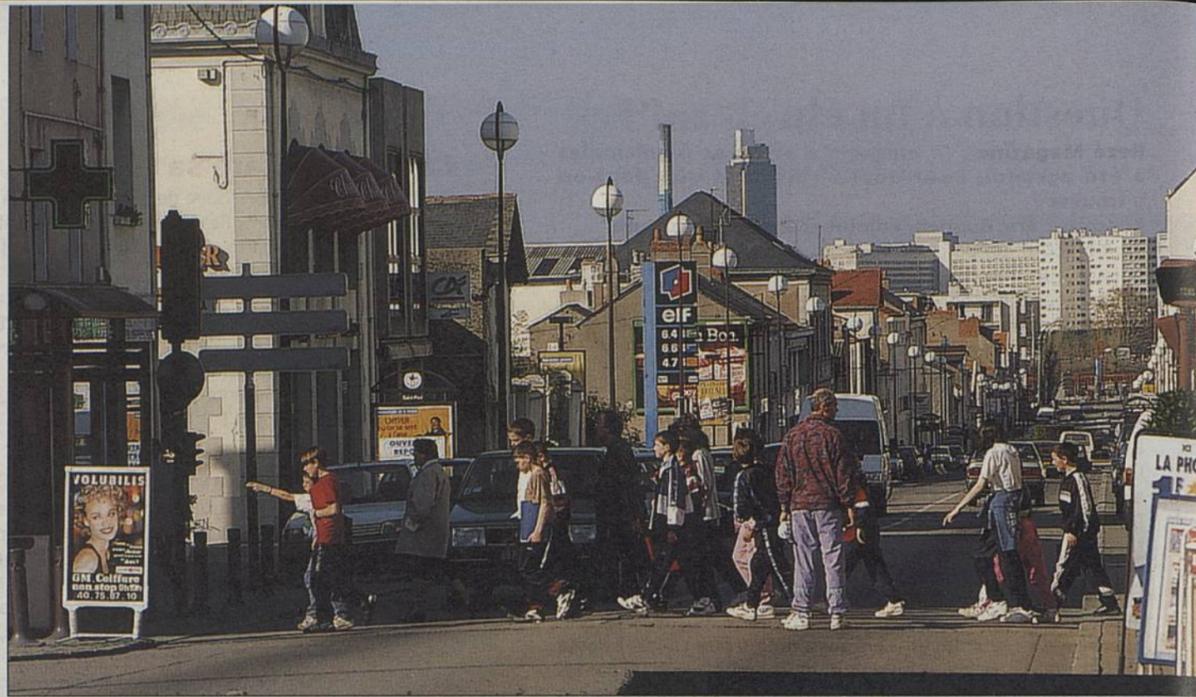
## 5<sup>e</sup> restaurant scolaire rénové

Inauguré le 10 novembre, le restaurant scolaire Château-sud est le 5<sup>e</sup> équipement de ce type créé ou rénové depuis 1995 (1).

Cette opération améliore de manière significative le confort des enfants de ce quartier, classé en zone urbaine sensible. Principaux travaux réalisés (pour plus de précisions, se reporter au Rezé-Magazine n°74) : extension de la cuisine, redistribution de l'espace salle à manger, réfection des menuiseries extérieures... Depuis la rentrée 2001, le restaurant accueille 136 élèves en moyenne par jour. Coût des travaux : 0,27 M€/1,79 MF, subventionnés à hauteur de 60 979 €/400 000 F au titre du Contrat de ville, et de 25 611 €/168 000 F par le conseil général ■



(1) Création d'un restaurant à l'Ouche-Dinier 2 et rénovation des restaurants de l'école maternelle du Chêne-Creux, des groupes scolaires Château-nord et Port-au-Blé.



S'ORGANISER POUR DÉCIDER

*Soucieuse d'aller plus loin dans la relation entre les habitants et les élus, la ville crée des conseils de quartier. Le premier, à Pont-Rousseau, a été installé mi-décembre.*

# Lancement des conseils de quartier

« **M**ieux connaître le quartier, exprimer mon avis sur des sujets qui concernent le secteur, participer à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants » : extraits d'un courrier de candidature au conseil de quartier de Pont-Rousseau, ces propos illustrent bien les motivations des Rezéens pour rejoindre le nouveau dispositif de démocratie participative. Il est vrai qu'ici peut-être plus qu'ailleurs, l'information et la concertation sont héritées d'une pratique déjà ancienne (voir l'encadré ci-après). Les discussions récentes sur la loi relative à la démocratie de proximité n'ont fait que renforcer les attentes des habitants dans ce domaine.

Pourtant, la mise en place de conseils de quartiers n'est pas obligatoire à Rezé. La loi ne l'imposerait en effet

qu'aux villes de plus de 50 000 habitants (voir l'encadré ci-après). Mais alors, pourquoi une telle initiative ? « Pour ce mandat, l'objectif de la majorité municipale est d'aller plus loin dans la relation entre les habitants et les élus », explique Mireille Richeux-Donot, adjointe chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale. « Les conseils de quartier renforceront cette relation ».

## Ragon et Trentemoult en début d'année

Dans ce contexte, chacun des sept grands quartiers sera doté d'un conseil consultatif d'ici à 2003. Premiers à être créés, en raison des en-

jeux d'aménagement qui les concernent : celui de Pont-Rousseau en décembre, puis ceux de Ragon et de Trentemoult en début d'année. Pour y participer, les habitants ont été invités à poser leur candidature. Un document leur a été distribué à cet effet en boîte aux lettres et la presse municipale s'en est fait l'écho. Pour Pont-Rousseau, soixante-dix candidatures sont ainsi parvenues en mairie. Au final, une quarantaine a été retenue, sur la base de différents critères : parité homme/femme, ensemble du quartier représenté, équilibre entre les différentes générations... La durée de la participation est fixée à deux ans.

Le rôle des conseils, qui seront animés par les élus de quartier, sera de débattre de la vie quotidienne des

C'est à Pont-Rousseau qu'a été installé le 1<sup>er</sup> conseil de quartier, fort de 42 membres.



Le choix des candidatures est fait par une délégation d'élus comprenant le Maire, la première adjointe, l'adjointe chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale, la conseillère municipale chargée de l'assister dans le développement de la démocratie participative, les élus du quartier concerné et le représentant de chaque formation politique représentée au conseil municipal.

habitants, d'attirer l'attention des élus sur des besoins non satisfaits et de donner un avis sur des projets concernant le quartier : aménagements urbains, services publics, vie associative, transports, etc. Mais attention : les solutions préconisées devront être compatibles avec les objectifs généraux et les finances de la ville. Elles devront aussi être envisagées sous l'angle du développement durable (lire pages 18 et 19).

En tout état de cause, « les propositions ou avis, consultatifs, seront

communiqués aux conseillers municipaux », précise Mireille Richeux-Donot. Dans le respect de la légitimité acquise par le suffrage universel, la municipalité se réservera le droit de ne pas les retenir ou de n'en retenir qu'une partie. Elle devra expliquer sa réponse. S'il revient aux instances de démocratie participative de s'exprimer, il appartient bien à celles de la démocratie représentative de décider. C'est toute la difficulté mais aussi toute la richesse du jeu démocratique ■

## Que prévoit la loi ?

Adoptée au mois de juin en première lecture par l'Assemblée nationale, le projet de loi sur la démocratie de proximité doit être examiné par le Sénat en février. Quels sont ses objectifs ? Associer plus largement les citoyens aux décisions locales, renforcer le droit des élus locaux, notamment ceux de l'opposition. Il s'agit aussi de faciliter l'accès aux mandats locaux en les articulant mieux avec l'activité professionnelle et en renforçant la formation des élus. Enfin, la participation du public à l'élaboration des grands projets doit être assurée.

Pour en savoir plus sur les propositions concrètes du projet de loi, se reporter à la page web suivante :

[www.assemblee-nationale.fr/dossiers/democratie\\_proximite.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/democratie_proximite.asp) ■

## Comité économique et social communal

# De l'énergie dans la ville... aux gens du voyage

Après une période d'inactivité de quelques mois, liée aux dernières échéances électorales, le CESC (1) a repris le chemin de la réflexion et du débat. Fin septembre, la municipalité a sollicité ce comité consultatif, appelé à travailler sur des sujets d'intérêts communaux ou intercommunaux, sur deux thèmes distincts.



Le premier porte sur « les initiatives que la ville pourrait prendre afin d'inciter les habitants et les différents acteurs de la ville à contribuer à la maîtrise de l'énergie et des émissions polluantes ». Un sujet sur lequel planchent treize membres du Comité. Pour débiter leurs travaux, ceux-ci ont notamment souhaité entendre Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, ainsi qu'un représentant de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Le deuxième thème concerne les gens du voyage : « dans le cadre de la communauté urbaine et de la loi Besson, quelles conséquences pour Rezé ? Quels choix possibles en matière de sédentarisation, de grands rassemblements, d'aires de passage ? ». Un sujet à la fois sensible et complexe pour lequel, là aussi, les douze membres du Comité mobilisés ont souhaité auditionner plusieurs personnalités, dont des représentants de l'Association pour le droit de voyager et de stationner.

Pour ces deux sujets, deux avis seront rédigés et présentés au conseil municipal en mars, juste avant le renouvellement des membres du Comité. Le mandat des soixante personnes qui le composent, issues de la société civile, est en effet de trois ans et arrive à échéance en avril. Pour assurer la pérennité de cette instance, un appel à candidature sera lancé via la presse locale et municipale ■

(1) Calqué sur le modèle du Conseil économique et social régional, le CESC s'est réuni pour la première fois en 1993. C'était alors la première fois qu'une commune prenait cette initiative. Pour en savoir plus, se reporter au site web de la mairie (rubrique citoyenneté) : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr)

Les trois Plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE) de l'agglomération ont laissé place à l'Association pour l'emploi et l'insertion de la communauté urbaine.

COMMUNAUTÉ URBAINE

# Un PLIE pour tous



Romain Mothes, directeur de l'association, lors d'une réunion de travail avec deux de ses collaboratrices.

## Rezé Magazine : Qu'est-ce qu'un PLIE ?

**Romain Mothes :** C'est un plan qui a pour but d'apporter une aide complémentaire à l'emploi pour les demandeurs de longue durée, ceux qui sont les plus éloignés du marché de l'emploi, qui ont les plus faibles qualifications. Le plan vient compléter les actions de l'ANPE et de la Mission locale. C'est un soutien personnalisé : nous accompagnons les demandeurs dans leur formation et leur remise à niveau jusqu'à leur retour à l'emploi.

**Depuis la naissance de la communauté urbaine, une seule association a repris les missions que trois PLIE assuraient auparavant. N'est-on pas perdant ?**

Pas du tout. Auparavant, nous avions trois PLIE qui couvraient une partie de l'agglomération (14 communes). Désormais, il n'y en a qu'un, mais il couvre tout le territoire de la communauté

urbaine (23 communes). Pour nous, c'est le gage d'une meilleure coordination des interventions. Cela nous assure des relations plus efficaces avec les partenaires et

nous gagnons en crédibilité. Nous mobilisons mieux tous les acteurs de l'insertion parce que nous raisonnons au plus près du bassin d'emploi nantais.

## Un choix stratégique



**Alain Guiné,** conseiller municipal rezéen et membre du bureau de la communauté urbaine (CU), est le président de l'Association pour l'emploi et l'insertion de la CU. Il explique la démarche qui a amené les élus à fusionner les missions des PLIE en une seule structure : « Nous voulions définir une politique générale de l'emploi tout en incluant les publics en difficulté. C'est ce que nous avons fait avec cette association. Ça ne nous a pas été imposé. Il s'agit d'une politique volontaire de la communauté urbaine, c'est notre démarche. Et nous avons souhaité que l'Association soit résolument située dans le champ économique et non social, parce que notre objectif est de favoriser et de renforcer l'adéquation entre l'offre d'emplois et la demande. Avec ce nouveau dispositif, la communauté urbaine est là pour jouer un rôle d'agent de coordination. » ■

## Ce changement ne se fait-il pas au détriment de la proximité ?

Il ne faut pas se tromper. Nous restons bien sur le principe de la proximité. D'ailleurs, nous avons aujourd'hui quatre antennes locales, dont une à Rezé. L'accueil reste proche des gens mais nous, nous globalisons et centralisons nos actions, voilà tout. C'est mieux, car le travail, dans une agglomération comme celle de Nantes, on ne le trouve pas forcément devant sa porte.

## Vous êtes-vous fixé des objectifs ?

Oui, nous avons un objectif quantitatif très important : nous comptons toucher 5 000 personnes en trois ans. Au 30 septembre dernier, 1 500 demandeurs avaient déjà bénéficié de nos actions. Et j'ai bon espoir pour que nous atteignions nos objectifs.

## Comment peut-on s'adresser à vous ?

Nous ne faisons pas directement d'accueil du public. Les demandeurs qui souhaitent bénéficier des services du PLIE doivent d'abord passer par le Centre d'action sociale de leur commune.

Nous sommes là pour fédérer les acteurs sociaux, être les interlocuteurs des communes et des services publics qui interviennent sur ce secteur. Il s'agit de coordonner les actions, pour que chacun travaille dans le même sens ■

## A Pirmil au Printemps

Le pôle de proximité de Rezé, Saint-Sébastien et Nantes-sud emménagera au printemps au centre commercial des Châtelets, à Pirmil. Achetés par la communauté urbaine, ces locaux occupés précédemment, entre autres, par France Télécom et la Caisse d'épargne, auront bénéficié d'une importante rénovation. Le coût des travaux s'élève à 0,58 M€/3,8 MF. Une trentaine d'agents travailleront sur le site. Son ouverture va permettre de libérer le parc de la Morinière des bureaux modulaires qui avaient été provisoirement installés, en mai dernier, pour assurer le démarrage des activités communautaires.

## Giratoire Grand'Haie/Huchon



Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la rue Huchon et les circulations piétonnes, la communauté urbaine crée un giratoire au carrefour des rues Huchon et Grand'Haie. De plus, le trottoir situé entre la rue Chupiet et la rue de la Grand'Haie, côté école Salengro, doit être élargi.

Les travaux ont débuté mi-octobre avec l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, ainsi que le renforcement du réseau d'eau potable.

## En bref

Ils se poursuivent au premier trimestre 2002 avec les aménagements de voirie. Pendant cette période, des déviations sont mises en place. La desserte des riverains est néanmoins maintenue et la circulation des piétons balisée et sécurisée.

## Deux compétences supplémentaires

Le conseil communautaire du 12 octobre a modifié l'article 3 de ses statuts, en se dotant de deux compétences supplémentaires : l'enfouissement de tous types de réseaux ; la production et la distribution d'électricité, la distribution de gaz. Les interventions de la CU ont par ailleurs été élargies en ce qui concerne l'environnement et le cadre de vie, les équipements d'enseignement supérieur et de recherche.

## Tarifs des parcs de stationnement

Sur la place du 8 Mai, les deux premières heures sont gratuites. Ensuite, le tarif pratiqué jusqu'à présent passe de 0,76 €/5 F à 0,80 €/5,25 F par heure. Cette modification est liée à la transformation des horodateurs rendue nécessaire par le passage à l'euro.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les parkings nantais Commerce, Graslin, Bretagne, Talensac, Médiathèque, Gare Nord, Jules Verne et Neptune possèdent des tarifs communs, définis directement par la communauté urbaine. Exemples de tarifs : 1 heure (1 €/6,55957 F), 3 heures (2,60 €/17,05 F), 10 heures (5 €/32,80 F).



## L'insertion sur tous les fronts

Si la nouvelle association communautaire intervient au plan économique pour favoriser l'insertion des publics en difficulté, les communes gardent néanmoins toute latitude pour accompagner ce dispositif et agir parallèlement dans le domaine social. C'est ainsi que la ville de Rezé met à disposition un agent municipal en tant que correspondant local de l'Association pour l'emploi.

Des actions collectives sont également mises en place en direction des publics rezéens en insertion : expression théâtrale (lire page 9), etc. Un soutien est par ailleurs apporté aux associations intermédiaires et chantiers d'insertion, tandis que, via le Centre communal d'action social, la ville intervient auprès des bénéficiaires du RMI : aides légales et facultatives, accompagnement socioprofessionnel ■

# Ce qui bouge dans l'économie.

**Masseur kinésithérapeute** à domicile, Brigitte Née a débuté son activité en septembre dernier. Soins assurés le mardi et le jeudi. Tél. 06 20 50 21 65 ■

**Khamsa**, société de conseils et de services en marketing direct, a rejoint la pépinière d'entreprises Rezé Créatic. Elle a pour objet d'optimiser et de faciliter les relations commerciales d'une entreprise : gestion de la relation client (études de marché, enquêtes de satisfaction, optimisation des fichiers, identification des faiblesses et préconisations des changements) ; gestion événementielle, du choix de la salle à l'organisation du stand ; conception et rédaction de supports commerciaux... 2 rue Robert Schuman. Tél. 02 40 05 00 55. khamsa@wanadoo.fr ■

**Ostéopathe**, Bertrand Théry a pris la succession de René Chrétien. Les coordonnées du cabinet d'ostéopathie restent les mêmes : 38 avenue de la Libération. Tél. 02 40 84 21 24 ■



**Halieutica**, magasin d'articles de pêche sportive et de loisirs, a emménagé dans les locaux qu'occupaient Obi et Leclerc Confort. Gros matériel, appâts vivants, flotteurs, hameçons, vers divers et variés... La gamme proposée par Laurent Saout, gérant

d'Halieutica, est complète, « de l'ablette...au requin ». Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin. 55 rue de la Butte de Praud, Tél. 02 51 70 15 30 ■

**L'atelier du chocolat** a ouvert ses portes dans la galerie commerciale du Leclerc Atout sud. C'est le 18<sup>e</sup> magasin créé en France par la Maison Andrieux, dont le siège est à Bayonne. Il propose des bouquets de vrai chocolat frais (avec du beurre de cacao et



sans graisse ajoutée), ainsi que de nombreux autres produits : confiture, ganaches, sablés, etc. Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 20 h 30. Tél. 02 51 11 10 39 ■

**Une concession automobile Ford** a ouvert ses portes en octobre, au sud de la commune (Porte de Rezé). Environ 1,52 M€/10 MF ont été investis dans l'achat du terrain, la construction et l'aménagement de 1 200 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à la vente de véhicules neufs et d'occasion. La concession emploie 11 personnes. Horaires : de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 du lundi au samedi. Tél. 02 51 11 10 10 ■

## Savonnerie et parfumerie Bernard Persavon fait sa pub

**La savonnerie et parfumerie rezéenne Bernard**, 1<sup>er</sup> fabricant de Savon en Europe et leader du Savon de Marseille, a fait confiance au publiciste Jacques Séguéla pour le grand retour de sa marque Persavon à la télévision. Les spots ont été diffusés en septembre sur TF1 et M6 (1). Le film débute dans une salle de bain au design très contemporain pour traverser les époques et remonter le temps jusqu'en 1836. « Persavon, maître savonnier depuis quatre générations » : la rétrospective valorise un authentique savoir-faire.

Outre ces investissements publicitaires (3 M€/19,7 MF), la savonnerie a commercialisé sa marque dans plusieurs pays (Pologne, Liban, Corée, Malte, Madagascar, Afrique de l'Ouest). Fort d'un effectif de 360 personnes, dont 140 sur le site rezéen, l'entreprise assure un



**volume de production de 30 000 tonnes par an pour un chiffre d'affaires de 400 MF/61 M€.** 1 rue des Chevaliers, 02 40 13 50 50 ; [www.persavon.com](http://www.persavon.com) ■

(1) Une nouvelle vague de diffusion est envisagée en février. Le film reste par ailleurs visible à la médiathèque du Musée de la publicité, 107 rue de Rivoli à Paris. Tél. 01 44 55 57 50.

## CENTRE COMMERCIAL DU CHATEAU

Lidl s'installe début 2002. L'ouverture de l'agence de la Poste est prévue en mai. Le point sur la situation.

# Réouverture du supermarché

Avec la fermeture de l'Intermarché du centre commercial du Château, de nombreuses voix de protestation n'ont pas manqué de s'élever. Une inquiétude légitime, les habitants du quartier, en particulier les personnes âgées, se trouvant dès lors confrontés à de réelles difficultés pour faire leurs courses. « Je suis resté très sensible à cette préoccupation », affirme Gilles Retière, Maire. « Aussi, même s'il n'est pas de son pouvoir de s'immiscer dans des transactions financières entre entreprises privées, la municipalité n'est pas restée inactive ».

Par exemple, la ville a demandé à la communauté urbaine, compétente en matière de développement économique, d'exercer son droit de préemption pour acquérir les murs du supermarché. Dès lors, la ville a pu signer la demande d'autorisation de travaux déposée par Lidl. « Sans cette initiative, nous serions peut-être encore à attendre l'accord du propriétaire des murs, Bail Investissement, et de la copropriété, pas vraiment pressés de boucler le dossier », martèle Gilles Retière. Dans ce contexte, les travaux d'aménagement de l'ancien supermarché ont débuté en novembre. Contactée début décembre (au moment du bouclage de ce numéro de Rezé-Magazine), l'enseigne Lidl confirme pour début 2002 l'ouverture de son magasin.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule..., la Poste s'est engagée à ouvrir une agence postale début mai dans le centre commercial. « Les premières discussions remontent au 5 janvier 1998 », se souvient Gilles Retière, pas fâché de voir ce projet aboutir après quatre années d'attente.



Le quartier du Château accueillera un supermarché Lidl et un bureau de Poste.

« L'agence, qui sera ouverte du lundi au samedi matin inclus, disposera de deux guichets et il sera possible d'y rencontrer un conseiller financier », indique François Logodin, directeur du groupement postal auquel appartient l'agence.

## Le centre rénové

Ces nouvelles installations vont s'accompagner d'une importante rénovation du centre commercial. En effet, celui-ci n'a pas bénéficié de travaux depuis des années et son état d'abandon donne une mauvaise image du quartier. Dans la copropriété, la société Bail Investissement possédait la moitié des parts et a toujours refusé d'enga-

ger les travaux nécessaires pour rendre attractives les parties communes du centre. Le fait que la communauté urbaine en soit désormais le nouveau propriétaire va permettre de changer la donne. « J'ai demandé à l'Épareca, un établissement public national spécialisé dans ce type d'opération, de redynamiser le centre commercial », explique Gilles Retière. « Cet organisme en a analysé le fonctionnement et a estimé que la situation pouvait être renversée ».

Dans ce contexte et pour affiner son analyse, l'Épareca a confié la réalisation d'une étude commerciale et d'une étude architecturale à un cabinet spécialisé, « Ville et commerce ». Les premières conclusions étaient attendues fin décembre. Affaire à suivre ■

## OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

Maîtres LESAGE, VICAT, PIPET, DELOMEAU, THOMAS et HOUIS

Notaires Associés

3 rue Victor Hugo - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 32 45 10 - Service ouvert le samedi de 9h30 à 12h30

### MAISONS

REZÉ St-Paul - Maison bon traditionnel 1971 - T5 + Studio - 150 m<sup>2</sup> hab. + Grenier aménageable - Garage 30 m<sup>2</sup> - TRES BON ÉTAT - Jardin 610 m<sup>2</sup> - Calme - Prix : 1 554 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 620/44122.



REZÉ Chêne Creux - BELLE MAISON traditionnelle - Non mitoyenne - env. 120 m<sup>2</sup> - 6 pièces ppales dont 4 chambres - Grenier - Vaste sous-sol : possibilité habitation ou activité professionnelle - Terrain 560 m<sup>2</sup> - Prix : 1 451 000 Frs Honoraires de négociations inclus - Réf. 2 319/44122.

REZÉ La Classerie - Maison TRÈS BON ÉTAT - 163 m<sup>2</sup> hab. - 7 chambres - 4 salles d'eau ou bain - Séjour en rez-de-jardin - Gd sous-sol semi enterré 100 m<sup>2</sup> - Non mitoyenne - Jardin 560 m<sup>2</sup> - Prix : 1 400 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 387/44122.

REZÉ St Paul - Maison T5 de 98 m<sup>2</sup> - ÉTAT NEUF - 3 chbres + Mezzanine - Sdb, 2 w.c. - Garage - Chauff. Gaz - JARDIN 220 m<sup>2</sup> - FRAIS REDUITS - Prix : 1 142 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 503/44122.



REZÉ Chatelier/Coran - Maison entièrement rénovée - 115 m<sup>2</sup> hab. - Salon 30 m<sup>2</sup> + Séjour - coin cuisine 35 m<sup>2</sup> - (2 Chambres - Possib. 3/4 chambres) - EXCELLENT ÉTAT - Grand jardin 968 m<sup>2</sup> - Prix : 1 091 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 538/44122



REZÉ Trentemoult - MAISON TYPIQUE - TBE - Bonnes prestations - Env. 120 m<sup>2</sup> - Séjour - Cuisine ouverte aménagée 40 m<sup>2</sup> - Pièces Véranda atten-

te 20 m<sup>2</sup> - 3 chambres 11 m<sup>2</sup> - 12 m<sup>2</sup> - 15 m<sup>2</sup> - 2 Bains - Grand Sous-Sol semi-enterré - GARAGE - Prix : 1 142 000 Frs - Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 505/44122.

### APPARTEMENTS

REZÉ St-Paul - POUR PLACEMENT - Dans pt immeuble - APPT T3 - 2<sup>ème</sup> étage - Garage - Fin de bail 06/2002 - Prix : 421 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 546/44122.



ST SEBASTIEN SUR LOIRE La Baugerie - BEL APPT T4 - env. 90 m<sup>2</sup> - EXCELLENT ÉTAT - Belles prestations - FACE LOIRE - Pte Terrasse - Garage + Parking - Prix : 885 000 Frs Honoraires de négociation inclus - Réf. 2 375/44122.



## SIGNATURE

Signature de la ville, le logo symbolise aussi son identité.

Il est mis progressivement en service début janvier.

# La ville modifie son logo

Le logo de la ville comportait une main qui s'inspirait d'une sculpture célèbre de Le Corbusier. Depuis quelques mois déjà, la Fondation qui veille sur les droits moraux et l'œuvre du grand architecte, avait fait savoir qu'elle ne souhaitait plus que l'artiste soit associé au logo d'une ville. C'est donc chose faite depuis ce début janvier. Tout en restant fidèle au précédent par plusieurs éléments, le nouveau logo, conçu par l'agence Graphic Identité, mérite cependant quelques explications.

### La « main » bleue

Cette figure permet trois lectures possibles : une main évocatrice de solidarité entre les hommes qui, par leurs décisions, bâtissent la ville ; un oiseau synonyme de liberté, d'émancipation ; un bateau qui fait penser au port d'attache offert à ceux qui s'éloignent, tant pour leurs déplacements quotidiens que pour leurs voyages lointains ■

### Le rectangle orangé

Le rectangle rouge-orangé rappelle la tuile des toits du sud-Loire qui s'oppose à l'ardoise, majoritaire au nord. Il rappelle la tomme des sols des maisons. Deux matériaux utilisés depuis les origines gallo-romaines de la ville qui symbolisent la chaleur du lieu de vie.

Les bords ondulants de ce rectangle lui donnent une allure de bannière, celle d'un territoire où s'exerce l'action de la collectivité. Un territoire qui donne une identité à ceux qui l'habitent ■

### La vague

La vague bleue rappelle le fleuve. Rezé lui doit beaucoup. De la rive gallo-romaine d'hier au port à bois d'aujourd'hui, des quais de Trentemoult au Port-au-blé et au Port Morinière, l'histoire et le présent de la commune sont marqués par l'eau. Non seulement, elle la délimite (Loire, Sèvre, Jaguère et llette), mais sa nature en a fait tout à la fois une frontière et un axe de communication, un élément fort du paysage et un support à l'imaginaire ■

### La forme des lettres

Mélange de volonté, de rigueur et de douceur en raison de ses formes droites et rondes, le lettrage retenu est simple, sans ornements inutiles, pour faciliter une lecture aisée et sûre. Il appartient à la famille des « Futura » recensée dans le code des typographes ■



## L'OPTIQUE SOCIALE



la qualité au plus juste prix



L'OPTIQUE SOCIALE REZÉ - 8 MAI

1 rue Victor Hugo

02 40 32 38 62

et aussi à Nantes - 18 bd Guist'hau

et Orvault - Petit Chantilly

Ne vous fatiguez plus la vue !  
Venez chez Optic 2000

### Pour votre confort visuel

L'essai de verres test avant montage des lunettes.  
La garantie de centrage de vos verres.  
L'échange des verres progressifs en cas d'intolérance (sur avis médical, dans le mois suivant l'achat).

### Pour votre tranquillité

Une garantie 2 ans sur les montures\*\* et les verres\*\*\*.  
Un service après-vente permanent et gratuit.

### Pour un financement adapté

Des facilités de paiement vous sont accordées. (Voir conditions en magasin.)

### Pour bien choisir

Le prêt de 6 montures, présentées en coffret, à essayer chez vous, tranquillement.  
Les conseils en visagisme de votre opticien OPTIC 2000.

### Pour les presbytes

2 paires pour le prix d'une dans le cadre de l'offre pack progressif \*2 pour 1\*.



E. Lecomte

55 rue de la Libération - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 75 40 47

\* Pour l'achat de lunettes équipées de verres multifocaux (S.F. +0, +1, +2, +3, +4, +5, +6, +7, +8, +9, +10, +11, +12, +13, +14, +15, +16, +17, +18, +19, +20, +21, +22, +23, +24, +25, +26, +27, +28, +29, +30, +31, +32, +33, +34, +35, +36, +37, +38, +39, +40, +41, +42, +43, +44, +45, +46, +47, +48, +49, +50, +51, +52, +53, +54, +55, +56, +57, +58, +59, +60, +61, +62, +63, +64, +65, +66, +67, +68, +69, +70, +71, +72, +73, +74, +75, +76, +77, +78, +79, +80, +81, +82, +83, +84, +85, +86, +87, +88, +89, +90, +91, +92, +93, +94, +95, +96, +97, +98, +99, +100). \*\* Garantie 2 ans sur les montures en plastique et en métal. \*\*\* Garantie 2 ans sur les verres en verre et en plastique. \* Offre valable pour tout achat d'un équipement supérieur ou égal à 1 500 F jusqu'au 31/12/2001 et non cumulable avec d'autres avantages. \*\* Toute monture standard ou endormie sera livrée au 8.000 F (hors taxes) par un produit identique ou équivalent. Limité à un échange par élément. \*\* Couvre une fois la casse de chaque verre avec franchise de 40 % (limité à un remplacement, même correcteur).



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Préserver l'avenir

*Le développement durable est au cœur des ambitions de la politique municipale. Premières explications avant d'y revenir dans les prochains Rezé-Magazine.*

**P**our un développement durable et solidaire », telle était l'ambition revendiquée par la liste de la gauche plurielle aux dernières élections municipales. Une ambition que cette équipe, aujourd'hui élue, entend légitimement mettre en œuvre.

Qu'est-ce que le développement durable ? C'est répondre aux besoins des générations actuelles sans compro-

mettre ceux des générations futures. « C'est un choix économique et politique qui donne la priorité à l'égalité entre la femme et l'homme, à l'équilibre entre les pays du Sud et ceux du Nord, au renforcement de la démocratie, à la protection de l'environnement et du devenir de l'humanité », précise Gilles Retière. Vaste programme, « que nous affirmons tant pour l'avenir de

*Le partage de la rue, la variété dans les logements, l'urbanisme, la pollution de l'air... sont au centre des enjeux du développement durable.*



notre ville que pour celui de notre planète ».

A l'échelle planétaire, une telle réflexion est apparue pour la première fois en 1992, au sommet de Rio, dit « sommet de la Terre ». Tous les chefs d'État y ont pris la mesure des dégradations pesant sur l'écosystème mondial. A l'issue de cette rencontre, il était décidé d'engager des actions devant

*Le développement durable ? C'est répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.*

permettre d'assurer un développement durable à l'ensemble des populations de la planète.

## « Nous ne partons pas de rien »

Depuis, un peu partout dans le monde et en particulier en Europe, de nombreuses villes ont aussi décidé d'agir, localement. Ces démarches engagées par les collectivités ont été nommées « agenda 21 » en référence au « 21<sup>e</sup> siècle ». A l'échelle rezéenne, comment un tel projet peut-il se mettre en place ? « Nous ne partons pas de rien », souligne Gilles Retière. Initiée au début des années 90, la gestion différenciée des espaces verts, adaptée à l'utilisation des sites, est liée à l'environnement durable (voir ci-contre). Élaborée en 1999, la charte de l'habitat, qui réaffirme le souhait de la ville d'une répartition équilibrée et diversifiée de logements, s'inscrit elle aussi dans cette démarche. Quant à la création de conseils de quartier (lire page 10 et 11), c'est une première réponse à la mise en place de formules de concertation et d'échange, l'un des axes forts du développement durable.

## Changer la manière de travailler

« Pour aller plus loin, de nouvelles façons d'analyser les problèmes et les solutions sont nécessaires », explique Gilles Retière. « Quels que soient les domaines d'intervention des services municipaux, je souhaite que les dimensions environnementales, économiques et sociales de leurs actions soient étudiées. Cela suppose de travailler de manière plus transversale et prospective ». Et d'ajouter, pour l'action politique : « le développement durable doit aussi se traduire à Rezé par des actions de solidarité entre les peuples et les générations, par une préservation de notre environnement naturel et par une maîtrise de l'extension de l'agglomération » ■

## L'exemple des espaces verts

Mise en œuvre progressivement depuis une dizaine d'années, la gestion différenciée des espaces verts en fonction de leur nature répond à un constat économique - les surfaces à entretenir augmentent (1) alors que les budgets restent constants - et un objectif écologique : utiliser moins de produits phytosanitaires, préserver et développer la flore, maintenir la nature au cœur des zones urbanisées. Pour y arriver, le Centre technique municipal espaces verts et environnement a donc adapté son organisation et ses pratiques. « La totalité des espaces verts a été recensée et affectée par classe, secteur et typologie », explique Christine Colin, responsable du service municipal des Espaces publics et de l'environnement. « Nous avons ensuite décidé d'un niveau d'entretien des espaces et d'une fréquence d'intervention des agents municipaux ».

C'est ainsi qu'au parc de la Balinière, l'entretien horticole est particulièrement soigné : les engrais et traitements y sont exécutés aussi souvent que nécessaire. Place Sarraill ou rue Charles Rivière, le fleurissement est présent mais pas systématique : un minimum de traitement est réalisé. Sur d'autres espaces, tels que les abords de la piscine et du centre socioculturel du Château, les tontes sont

limitées à une dizaine de fois par an. L'usage d'engrais y est exceptionnel. Du côté de la promenade Yves Laurent, des sentiers de la Jaguère et du Jaunais, qui offrent un caractère champêtre avec une flore et une faune à dynamiser, les techniques d'entretien sont, par exemple, extensives. Quant aux réserves foncières et zones boisées, les interventions se limitent à des travaux de fauchage, de broyage et d'élagage.

Parfois, ce mode de gestion n'est pas toujours compris de la population. « Parce qu'ils voient des herbes folles dans un site naturel, certains craignent qu'il soit abandonné par la mairie », raconte Yann Vince, adjoint chargé des espaces verts et des espaces naturels. « Mais en permettant le développement d'une végétation spontanée, dont on assure néanmoins le suivi, on maintient une faune locale et on conserve la mémoire des paysages d'autrefois ». Et d'ajouter : « Ce n'est pas parce qu'un site est très soigné que son environnement est pour autant mieux préservé qu'un espace d'herbes folles » ■

(1) La commune compte 97 hectares d'espaces verts, dont 19 hectares de parcs et squares et 16 hectares de stades et terrains de sport, ainsi que 76 hectares de réserves foncières.



*Le parc de la Balinière nécessite un entretien de type horticole particulièrement soigné.*



*Les rives de Sèvre offrent un caractère champêtre et présentent une faune et une flore spontanée à sauvegarder ou à dynamiser.*



La ville est candidate à l'implantation d'un Zénith sur un terrain déjà propriété de la communauté urbaine.

## ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES Pour un Zénith à Rezé

Le projet de créer un Zénith sur l'agglomération n'est pas nouveau. Le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, s'y était engagé aux dernières élections municipales. Ce choix, confirmé depuis, suscite d'ailleurs un large consensus. Principal argument : la région manque d'un équipement capable d'accueillir 5 000 à 6 000 spectateurs. Or, de ce point de vue, le concept de Zénith répond aux ambitions régionales.

### 17 hectares au sud du périph'

Troisième ville de l'agglomération, Rezé ne manque pas d'atouts pour accueillir une telle structure. C'est donc fort logiquement que Gilles Retière, Maire, a adressé un courrier en ce sens au Président de la CU. Les raisons qui ont amené Rezé à poser sa candidature (1) y sont déclinées : tout d'abord, la communauté urbaine possède déjà un terrain adapté sur la commune. Situé au sud du périphérique, à proximité de l'échangeur Rezé-sud, et desservi par la RN 137,

cet espace de 17 hectares peut recevoir toutes les configurations d'un Zénith, quel que soit sa jauge, et les parkings correspondants. Côté transports urbains, ce projet serait cohérent avec la mise en place d'une ligne lourde de transports en commun, boulevard Mendes-France, entre la ligne 2-Diderot et la ligne 3-Lion d'Or.

Par ailleurs, « une telle implantation illustrerait la volonté de la communauté urbaine de rééquilibrer le nord et

le sud de l'agglomération, tant en matière d'emploi et d'infrastructures que d'équipements publics », estime Gilles Retière. Dernier argument invoqué : l'installation d'un Zénith ailleurs pourrait avoir des répercussions négatives sur la programmation de la Halle de la Trocardière. Et là, Rezé n'a pas envie d'y perdre deux fois ■

(1) Saint-Herblain est également officiellement candidate à l'accueil d'un tel équipement.

### De la patinoire aux... abattoirs

Plusieurs équipements d'intérêt communautaire suscitent l'intérêt de la municipalité. Il en est ainsi de la **patinoire**, à la Trocardière. Propriété privée, celle-ci est à vendre. Alors qu'il n'en existe qu'une autre sur l'agglomération - au Petit-Port - une réflexion est en cours afin que Rezé, aidée en cela par la communauté urbaine, puisse assurer la pérennité de cet équipement. Par ailleurs, une nouvelle **salle de spectacle** de moyenne dimension cherche sa place entre le site Confluent, près de la gare SNCF, et les anciens abattoirs d'Atout sud. Les abattoirs désaffectés d'Atout sud seraient quant à eux transformés en **espace culturel** pour favoriser la création artistique pluridisciplinaire à l'échelle de l'agglomération. Parmi les autres projets pour lesquels le soutien de la communauté urbaine est sollicité : la création d'un **musée gallo-romain** à Saint-Lupien et la création, sur le site des Bourderies, face à la Maison Radieuse, d'un **pôle d'enseignement supérieur** qui accueillerait des organismes de formation aux carrières sociales. A suivre ■

Le groupe de Rezé sud-Loire des Éclaireuses et éclaireurs

SCOUTISME

## Agir pour grandir

de France (EEDF), mouvement de scoutisme laïc, propose des activités éducatives de plein air. Visite sur le terrain.

Comment obtenir de l'énergie électrique ? En un après-midi ponctué d'éclats de rire, les jeunes éclaireurs de Rezé et de la Chapelle-sur-Erdre, une vingtaine d'enfants de 8-11 ans, ont trouvé comment répondre à cette fascinante question. Réunis à la Maison de la nature à Gesvrine, sur la commune de la Chapelle, ils ont d'abord constitué trois équipes : celles du vent, de l'eau et du soleil. Puis, M. Cosinus, alias Yann Huaumé, l'un des animateurs de EEDF, a invité chacune des équipes à construire des panneaux solaires, des barrages et des moulins à vent.

Et globalement, les enfants ne se sont pas trop mal débrouillés pour y arriver, aidés en cela par Morgan Tessier, Julie Verholleman, Yohann Guard, trois autres membres des Éclaireurs, chargés de leur expliquer les règles du jeu : « *Donc l'équipe du vent, vous savez ce que vous pouvez faire pour obtenir des kilowatts ?* ». La réponse des enfants ne tarde pas : « *Mmm, on doit construire des moulins à vent... Oui, oui, je l'ai vu à la télé* », affirme Vincent, très fier d'épater ainsi la compagnie !



Passé cet épisode, les enfants ont ensuite appris à faire des girouettes, à jouer au base-ball, etc. Autant d'activités où les jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer, de découvrir et de s'affirmer. « *Etre ouvert au*

*monde et à l'autre, c'est ce que nous essayons de développer* », affirme Yann Huaumé. A regarder avec quelle difficulté les enfants quittent leurs copains ce jour-là, des souvenirs pleins les yeux, on veut bien le croire ■

### « Etre ouvert au monde et à l'autre »

Quelques temps plus tard, tous les participants ayant récolté suffisamment d'informations, Monsieur Cosinus propose de téléphoner à M. le Maire pour lui annoncer la bonne nouvelle. Les enfants pouffent de rire... L'un d'entre eux demande cependant, le plus sérieusement du monde, qu'on lui transmette un message : « *Dis-lui que j'ai fait le plus beau dessin avec des feuilles et de l'herbe* ».

### Depuis 1997 à Trentemoult

Le groupe de Rezé a commencé ses activités en 1997. Il compte désormais une vingtaine de membres. Deux tranches d'âge sont ouvertes aux enfants : les Louveteaux (8-11 ans) et les Éclaireurs (11-15 ans), encadrés par des titulaires du Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur. Le groupe est aussi dirigé par une équipe de parents bénévoles qui prennent en charge l'animation pédagogique de l'équipe de responsables, la gestion financière et matérielle. Les activités ont lieu le week-end une fois par mois et certains samedis. 27 bis rue Roiné. Tél. 02 40 34 71 36.

Au III<sup>e</sup> siècle,  
la ville  
pourtant  
prospère  
de Ratiatum,  
décline.

LES 2000 ANS DE REZÉ

# La deuxième vie de Ratiatum



Bernard Mandy, conservateur régional de l'archéologie à la Direction régionale des affaires culturelles.

## Rezé-Magazine : Pourquoi un tel déclin au commencement du III<sup>e</sup> siècle ?

**Bernard Mandy :** Au III<sup>e</sup> siècle, l'empire romain est confronté à de nombreuses difficultés dans la quasi-totalité de ses provinces. Des changements climatiques et l'installation de populations étrangères provoquent un bouleversement économique qui ébranle l'ensemble du monde romain. De grandes propriétés terriennes tenues par la classe dirigeante se développent alors, au détriment de la paysannerie locale. On constate également un phénomène assez général où l'on voit les zones urbaines se resserrer et se protéger derrière des murailles. C'est par exemple le cas du Mans, d'Angers et de Nantes dont les

premières enceintes remontent à cette période.

## Ratiatum subit-elle directement ces problèmes ?

On peut le penser mais il est aujourd'hui impossible de quantifier les répercussions exactes sur la ville ou sur le trafic portuaire. On constate simplement qu'aucune enceinte n'est alors édifée et que l'agglomération urbaine se dilue progressivement pour laisser la place, au Moyen âge, à un simple bourg rural, sans château ni enjeu politique.

## Pour autant, la ville a-t-elle été abandonnée ?

Non, même si elle a sans doute enregistré, comme les autres villes, une baisse sensible de population.

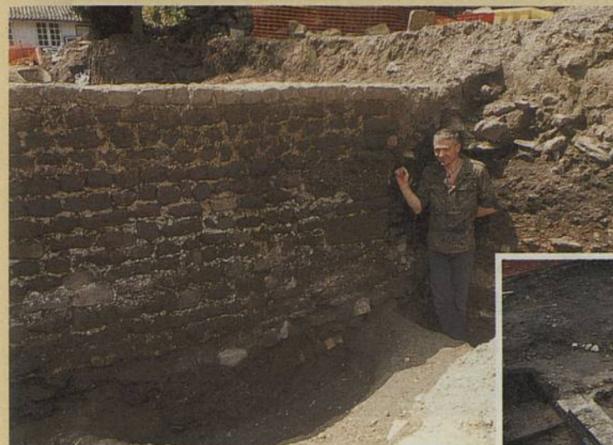
Des activités ont ainsi persisté comme l'atteste, par exemple, la découverte de céramiques datant des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles en provenance d'Afrique du Nord ou de la région bordelaise. On a aussi retrouvé un texte du IX<sup>e</sup> siècle. Il relate que des bateaux abordaient encore à Rezé, malgré l'ensablement déjà en cours du bras de Loire.

## Et puis, parallèlement, le christianisme se développe...

Le christianisme gagne nos contrées au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle, à l'issue d'un lent processus de conversion qui concerne l'ensemble du monde romain. En Gaule, il est marqué par le martyr de Blandine et de ses compagnons dans les arènes de Lyon, en 177. Il faut cependant attendre l'empereur Constantin pour que la religion chrétienne soit officiellement tolérée (Édit de 313). A Rezé, si l'on en croit Grégoire de Tours, le tombeau de Saint-Lupien - dont l'actuelle chapelle du même nom rappelle l'existence - attire une foule de fidèles à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Cependant, c'est la découverte récente sur le site de la Tanière d'une église paléochrétienne, c'est-à-dire des débuts du christianisme, qui éclaire d'un jour nouveau la vie à Rezé au IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle.

## Quels sont les enseignements à tirer de la découverte de cet édifice religieux ?

C'est la première fois qu'on met en évidence une occupation organisée aussi tardive à Rezé. C'est pourquoi, au départ, on a cru fouiller une maison, comme le long du boulevard Le Corbusier, ou un entrepôt comme à Saint-Lupien. Ensuite parce qu'il s'agit d'un édifice inhabituel compte tenu de sa taille, de sa position dans la ville et de son bon état de conservation.



Vue sur l'un des murs du chœur de l'édifice religieux découvert sur le site de la Tanière.

Les délimitations de l'édifice, qui était doté d'une nef assez vaste et vraisemblablement entourée d'un portique. Les trous circulaires sont des puits construits bien plus tard au XIX<sup>e</sup> siècle.



## N'a-t-on vraiment aucune explication sur la présence de ce bâtiment ?

Si, bien sûr. A cette époque, les communautés chrétiennes étaient regroupées en vastes paroisses dirigées par l'évêque. Administrativement, la communauté de Rezé dépendait de l'évêque résidant à Poitiers. Mais Nantes était également le siège d'un évêché qui, bien que correspondant à une autre province administrative, pouvait s'avérer commode pour les Rezéens. On peut dès lors imaginer que l'évêque de Poitiers a décidé la construction de ce sanctuaire pour pallier la fuite des fidèles vers son homologue nantais.

## Comment justifier l'existence d'un lieu de culte à cet endroit ?

A cette époque, la doctrine chrétienne est sujette à discussion et interprétation. Des communautés plus ou moins marginales se développent alors. Elles contestent certains des principes fondamentaux sur lesquels reposent la foi et l'enseignement de l'Église. Ces hérésies, dont certaines comme « l'arianisme », connurent un réel succès dans nos contrées, ont érigé des lieux de culte très semblables aux églises traditionnelles. L'abandon et l'oubli total d'un sanctuaire aussi imposant, deux siècles à peine après sa construction, pourraient également trouver son explication dans une telle hypothèse.

## Sur le plan architectural, qu'apprend-on de plus ?

Les traces laissées par les aménagements intérieurs suggèrent la présence de reliques exposées à la dévotion des fidèles. De plus, la qualité de la construction montre que ces siècles souvent qualifiés « d'obscurs » disposaient d'un niveau de développement technologique, culturel et social tout à fait digne des siècles précédents.

## Y-a-t-il encore beaucoup de choses à découvrir ?

Oh oui ! Rezé dispose à l'évidence d'un riche patrimoine archéologique dont la plus grande partie est encore enfouie. Plusieurs zones ont d'ailleurs été mises en réserve pour éviter de fouiller dans la précipitation et préserver l'avenir autant que faire se peut. Mais la découverte de la Tanière nous rappelle qu'on n'est jamais à l'abri d'une surprise ■

## Jusqu'en avril

# Exposition archéologique

Préparée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et souhaitée par la ville pour marquer le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Rezé, l'exposition archéologique « Rezé sur les traces de Ratiatum » présente au public le résultat de près de deux siècles de recherches archéologiques sur la commune (se reporter à la page 7 pour les renseignements sur les visites guidées) ■

Jusqu'au 27 avril 2002, galerie d'exposition de l'Espace Diderot. Ouvert mardi, jeudi, vendredi de 13 h à 18 h ; mercredi, samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.



BRICOLAGE - CONSTRUCTION - DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 9<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup>

Centre Commercial Atout Sud - Route de Pornic - NANTES REZÉ  
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

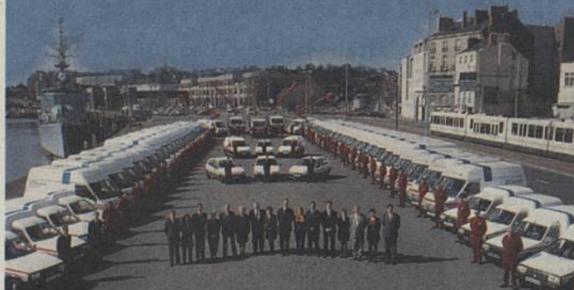
JCDecaux Nantes,  
disponibilité, service,

une équipe

engagement qualité pour les

qui aime votre ville.

46 nouveaux abribus de Rezé.



JCDecaux   
Le Sens de la Ville

TYPO • FFSET PHOTOGRAVURE

TOP  
IMPRIMERIE

NOUVEAU  
TOP flashe  
vos documents en  
70 X 102 cm  
Fichier numérique  
fourni prêt à flasher

IMPRESSION

1, 2, 4, 5 Couleurs + Vernis  
Format 35x52 - 45x64 - 70x102  
TOUS TYPES DE FAÇONNAGE

5, Avenue Lavoisier - Parc d'Activités de TREILLIERES  
B.P. 4329 - 44243 LA CHAPELLE S/ERDRE Cedex

Tél. 02 40 77 81 81 - Fax 02 40 72 04 24



Tyfen Dupas  
(à gauche),  
René Lefeuvre  
(au centre),  
Soizic Annette et  
François Jousseume  
(à droite).

La ville et l'Office municipal du sport ont organisé, en décembre, les trophées du sport. Coup d'œil sur trois des douze lauréats.

TROPHÉES DU SPORT

# Performance et passion

**A** 18 ans et un titre de championne cycliste des Pays de Loire en poche, **Tyfen Dupas** a de quoi se réjouir. Non seulement elle a été récompensée dans la catégorie « sport individuel, moins de 18 ans », mais sa vie se déroule telle qu'elle la rêvait. « *Le sport est ma passion, mon équilibre, tandis que les études universitaires que je mène en biologie sont ma formation professionnelle, mon avenir* », explique-t-elle. Trophées et médailles ornent les murs de la chambre de la jeune fille. Ils témoignent déjà d'un beau palmarès : 17<sup>e</sup> du championnat de France junior en 2000, championne régionale cadette en 1999, etc. « *Des résultats, dit-elle, qui figurent déjà parmi les plus beaux moments de ma vie* ».

Un large sourire s'affiche lui aussi sur le visage de **René Lefeuvre**, 60 ans, récompensé dans la catégorie « dirigeant bénévole en fonction depuis plus de 15 ans ». Celui-ci œuvre au sein du Roller skating rezéen où il est entré en 1976, en même temps que ses enfants. D'ailleurs, leurs carrières à tous sont remarquables. Et René Lefeuvre, juge départemental en 1978 puis juge international neuf ans plus tard, aime à le souligner. « *Ma réussite est insignifiante en comparaison de celle de mes enfants, neveux, belles filles, cousins, etc* ». Il est vrai que dans la famille, le patin

est roi : on y a décroché des titres de champions nationaux, européens et mondiaux ! Aujourd'hui, on peut encore voir René officier dans les compétitions régionales, presque chaque week-end, en qualité de juge et d'arbitre.

Si le sport rend heureux, il peut aussi aider à soulever des montagnes ! Preuve en est avec l'expérience de **François Jousseume**, 24 ans, membre de l'ASBR judo et récompensé dans la catégorie « handisport ». « Les gens ne sont pas toujours gentils », dit-il. Mais depuis dix ans, la pratique de son sport préféré,

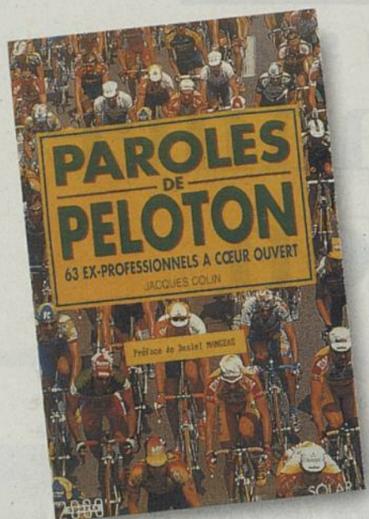
le judo jujitsu, lui a permis de s'affirmer. Quasiment aveugle, François participe aux compétitions départementales et nationales avec l'ASBR judo. Il possède la ceinture marron et veut obtenir la ceinture noire. Mais le sport n'est pas sa seule activité. Ainsi, François utilise beaucoup son ordinateur qui lui permet de lire une impressionnante collection de livres : chaque page est scannée et décryptée par un logiciel de synthèse vocale. « *Et puis, j'aime les voitures, j'aime la musique, j'aime les films* », ajoute-t-il. Bref, pas le temps de s'ennuyer ! ■

## Les lauréats des trophées

Antoine Legendre (AS collège Saint-Paul), sport scolaire individuel ; Marie-Claire Retière (Union sportive de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré), sport scolaire USEP ; Club de patinage sur glace Loire-Atlantique, sport collectif moins de 18 ans ; Mathieu Gineste (ASBR Hand), sport collectif plus de 18 ans ; Tyfen Dupas (Union cycliste de la pédale rezéenne), sport individuel moins de 18 ans ; Soizic Annette (ASBR judo), sport individuel plus de 18 ans ; Sylvaine Boisselet (ALOD Basket), dirigeant bénévole en fonction depuis plus de 5 ans et ayant moins de 30 ans ; René Lefeuvre (Roller skating rezéen), dirigeant bénévole en fonction depuis plus de 15 ans ; Romuald Sigogne (Rezé tennis club), éducateur bénévole de moins de 25 ans ; Ludovic Artaud (ASBR badminton), éducateur bénévole de plus de 25 ans ; Francis Jousseume (ASBR Judo), handisport ; FC Rezé moins de 15 ans, hors-catégorie : ont reçu le prix du fair play décerné par la Ligue atlantique de football ■

L'année 2001 fut riche en productions littéraires, discographiques... Coup d'œil sur une sélection exclusivement rezéenne.

## FÊTES Idées cadeaux

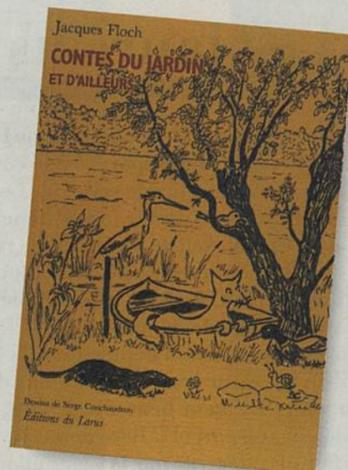


« **Paroles de peloton** » est le deuxième ouvrage du Rezéen Jacques Colin. Après « 36 ex-pros racontent », publié il y a deux ans, ce passionné de cyclisme dresse cette fois le portrait de 63 anciens coureurs. En leur donnant la parole, il aborde aussi la reconversion de chacun d'entre eux. De Raphaël Geminiani à Raymond Poulidor, de Bernard Hinault à Bernard Thévenet, pour les plus connus, en passant par Jean-Marie Leblanc, passé du cyclisme professionnel à la direction du Tour de France, l'auteur plonge les amoureux de la « petite reine » dans les souvenirs. Le livre, qui fourmille d'anecdotes, s'attarde aussi sur le parcours d'une quinzaine de coureurs régionaux tels que Pierre Barbotin, Maurice Pelé et Frédéric Delalande. « **Paroles de peloton** », de Jacques Colin, aux éditions Solar (14,94 €/198 F).



« **La Sablière** » est le titre d'un livre du Trentemousin Michel Le Brigand, illustré par le peintre Yves Marion : une usine qui extrait du sable au bord de la Loire pourrait être déplacée suite à une modification du plan d'occupation des sols de la ville... Le narrateur s'identifie à l'usine et devine la vie du chantier qu'il entend sans voir. « **La Sablière** », de Michel Le Brigand, aux éditions du Petit Véhicule (10,67 €/170 F).

« **Contes du jardin et d'ailleurs** ». L'auteur de cet ouvrage n'est autre que... Jacques Floch. Le nouveau secrétaire d'État à la Défense, chargé des anciens combattants, et toujours conseiller municipal de Rezé,

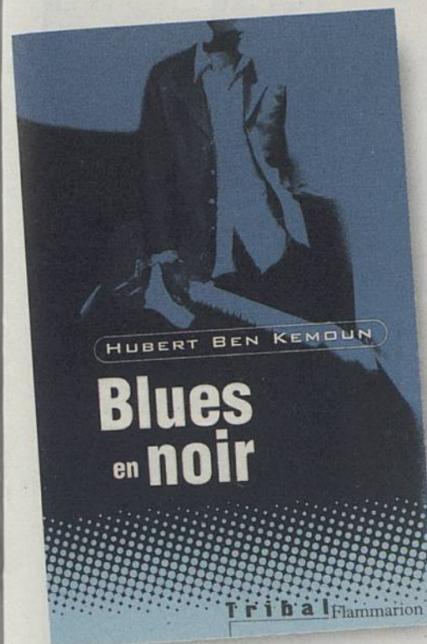


nous livre une vision imagée du bonheur dans une France qu'il encourage à rester accueillante et ouverte. En deux mots, l'auteur nous invite à faire connaissance avec... un renard immigré, à la recherche d'un lieu de paix et de sérénité. « **Contes du jardin et d'ailleurs** », de Jacques Floch, aux éditions du Larus (7,63 €/50 F).

« **Rezé sur les traces de Ratiatum** ». Ce livre de 40 pages a été réalisé sous la direction de Lionel Pirault, membre de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales, avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Édité dans le cadre de la collection « Itinéraire du patrimoine », il propose au lecteur de partir à la découverte des principaux sites archéologiques rezéens. L'ouvrage reprend une partie importante de l'iconographie présentée à l'exposition archéologique, actuellement à l'Espace Diderot. *Disponible en librairie en début d'année, auprès des musées et des librairies des Monuments historiques.*

« **20 lieux de mémoire à Nantes** ». Dans cet ouvrage consacré aux objets, personnages et monuments ayant marqué l'histoire nantaise (la cathédrale, le Muscadet, les chantiers navals, le carnaval, Clémenceau, etc.), l'historien autodidacte Michel Kervarec (Rezé-Magazine n°69) a écrit la partie consacrée aux fusillades de Nantes et Châteaubriand, à l'automne 1941. « **20 lieux de mémoire à Nantes** » par l'association Nantes Histoire, aux éditions Skol Vreizh Ar Falz, à Morlaix (38,11 €/250 F).

« **Blues en noir** ». Le milieu de la musique... et ses pièges vu par Hubert Ben Kemoun, qui a déjà publié 70 ouvrages en littérature jeunesse. Cette passion ne lui fait pas oublier pour autant Trentemoult, cité à plusieurs reprises dans ce polar pour ados. « **Blues en noir** », de Hubert Ben Kemoun, aux éditions Tribal Flammarion (5,80 €/38,50 F).



« **Ce père que j'aimais malgré tout** » : dans cet ouvrage déjà vendu à plus de 15 000 exemplaires, l'écrivain-boucher Franck Ribault évoque ses années d'enfance, années d'enfer aux prises avec un père violent qui lui refuse l'accès à la culture (Rezé-Magazine n°74). « **Ce père que j'aimais malgré tout** », de Franck Ribault, aux éditions Albin Michel.

« **Mémoires en images** ». Après un premier volume sur le Rezé de la Belle époque, Yann Vince, ancien archiviste municipal - et par ailleurs actuel adjoint aux Espaces verts et aux espaces naturels - évoque dans un nouvel ouvrage les années 1920-1960. « **Mémoires en images** », de Yann Vince, aux éditions Sutton (18,30 €/120 F).



« **Corelli & C°** » est le dernier opus discographique de l'ensemble de musique baroque Stradivaria, installé au centre musical de la Balinière. Illustration de la Sonate au temps de Corelli, fameux compositeur et violoniste (1653-1713), l'album a été enregistré début juillet à l'Abbaye de Fontevraud. Il a été réalisé avec le concours de la ville de Rezé, du conseil régional et de la DRAC des Pays de la Loire. A noter : le visuel de la pochette du CD est signé du peintre Jean Hondré. *Disponible dans les points de vente habituels.*

« **Aria Voce en concert** ». A l'occasion de son 5e anniversaire, l'ensemble vocal dirigé par Philippe Le Corf édite son tout premier enregistrement : un double CD qui rassemble les meilleurs moments « live » des cinq derniers programmes de concerts donnés chaque année en l'église St-Paul de Rezé. Consacré au Baroque allemand et italien, l'album est auto-produit par l'ARIA et *vendu exclusivement au centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière (22,87 €/150 F). Renseignements au 02 51 70 78 14.*



Statuettes gallo-romaines en vente au musée Dobrée.

« **L'Éklektic** » est la 3<sup>e</sup> compilation présentée par la BaraKaSon et l'Espace culturel Leclerc Atout Sud. Figurent sur cet album, dont la présentation soignée n'a d'égale que la qualité de l'enregistrement et du mixage, les lauréats de l'opération « Premières scènes ». A savoir : Les Vontsnupieds, Anna Syliece, Tiphain'fait du hardcore, Gri-gri Blue's Band, Aliens'Structure et Festina Lente. Une centaine de CD a été donnée à chacun des groupes afin de les aider à se faire connaître. De plus, *l'album est en vente (7,50 €/50 F) à la BaraKaSon ainsi qu'à l'Espace culturel. Renseignements : 02 40 75 57 28.*



Des **statuettes gallo-romaines** sont en vente au musée Dobrée, 18 rue Voltaire. Il s'agit de moulages réalisés à partir des pièces originales trouvées sur la commune de Rezé. Une idée cadeau symbolique et originale : la ville vient de fêter son 2000<sup>e</sup> anniversaire et l'exposition archéologique « Rezé sur les traces de Ratiatum » demeure ouverte jusqu'à la fin avril. Plusieurs statuettes sont disponibles, dont un buste féminin évoquant un membre divinisé de la famille impériale (61 €/400 F) et une divinité protectrice (49,85 €/327 F). Le musée est ouvert du mardi au vendredi de 9 h 45 à 17 h 30, le samedi et le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. *Renseignements : 02 40 71 03 50.*

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (les 2000 ans de Rezé, l'exposition archéologique, etc) ou sur tout autre sujet de votre choix.

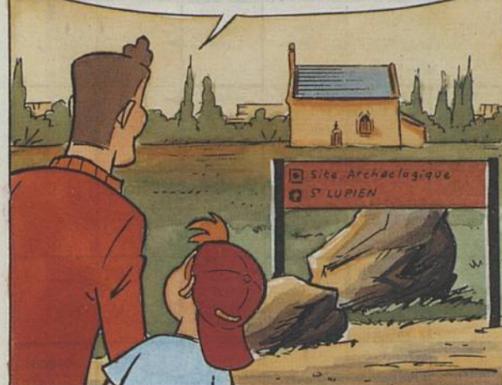
# Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à  
M. le Maire, hôtel de ville,  
service communication, BP 159,  
44403 Rezé cedex. Votre courrier  
peut également être adressé par  
mél : lemaire@mairie-reze.fr

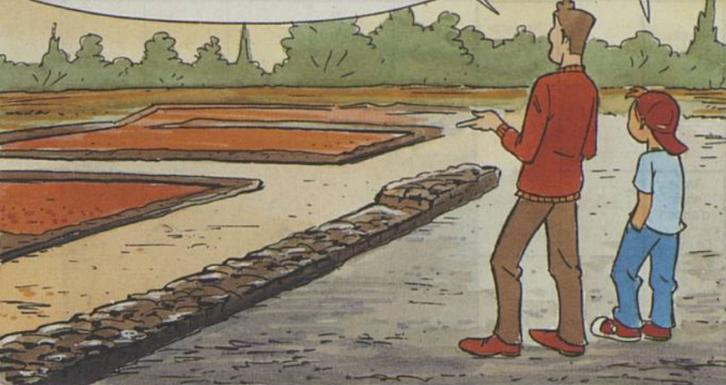
## CONSEILS de FAMILLE RATIATUM

IL Y A 2000 ANS, REZÉ S'APPELAIT RATIATUM. C'ÉTAIT L'UNE DES PLUS IMPORTANTES VILLES ANTIQUES DE L'OUEST.



TU VOIS, C'EST LA BASE DE PLUSIEURS ENTREPÔTS CONSTRUITS À CETTE ÉPOQUE DANS LE QUARTIER ST LUPIEN.

C'EST PAS CROYABLE !



UN COUP D'ŒIL SUR CES PANNEAUX ET TU DEVRAIS EN SAVOIR PLUS. TU SAIS QUE DES CENTAINES D'OBJETS ONT ÉTÉ RETROUVÉS PAR LÀ.



VIENS, SUIV-MOI. TU N'AS PAS ENCORE TOUT VU. LA VILLE CACHE BIEN D'AUTRES VESTIGES.

AH BON ? C'EST FOU ÇA !

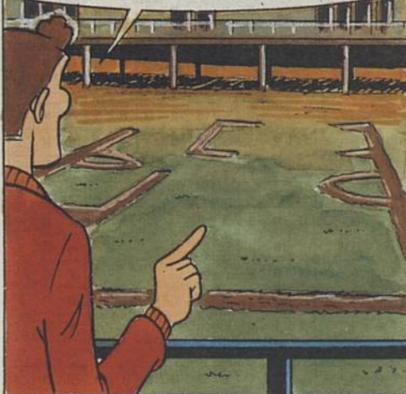


TIENS, REGARDE CE PUIXS GALLO-ROMAIN, DÉCOUVERT AU PIED DE LA CITÉ RADIEUSE.

GÉNIAL PAPA, GÉNIAL !



ET DANS CETTE COUR D'IMMÉDIE, EST-CE QUE T'AVAIS DÉJÀ REMARQUÉ LES VESTIGES DE CES DOMUS, DES MAISONS QUI FAISAIENT PLUS DE 800 M<sup>2</sup> ?



C'EST BIEN P'PA ! TU CONNAIS DROLEMENT BIEN TA LEÇON !

?!



FIGURE TOI QU'HIER, J'AI FAIT COMME TOI !

AVEC MA CLASSE, ON EST ALLÉ À L'ESPACE DIDEROT VOIR L'EXPO ARCHÉOLOGIQUE ORGANISÉE POUR LES 2000 ANS DE REZÉ ! (1)



(1) Jusqu'au 27 avril 2002 ; mardi, jeudi et vendredi (13 h - 18 h), mercredi et samedi (10 h - 12 h et 14 h - 18 h).

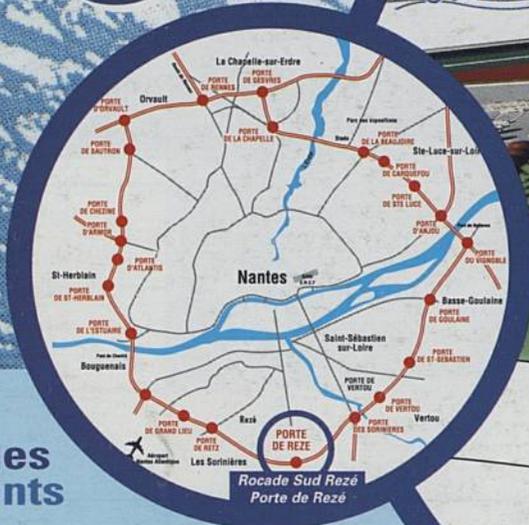


# E. LECLERC



# Océane

## Comme un poisson dans l'O



**Parking  
1500  
places**

**44 Boutiques  
7 Restaurants**

BISTR' Océan Bar

Presse - Loto - Carterie

Garderie Espace enfants

Brun/Blanc TV-Hi-Fi

Electroménager - Micro

LA POSTE La poste

Pizzeria-gril

Cafétéria (Ouverture 2002)

Crêperie ALIZE

Encadrements

Agence E. Leclerc Voyages

France Telecom

Optique Krys

Cordonnerie/multi-service

5 à Sec Le pressing

Banque

Salon de coiffure mixte

Parapharmacie E. Leclerc

conso shop  
Conso Shop

Développement

photo photojet

Bijouterie

COMPAGNIE DES ORS BIJOUTIER Joaillerie/Montres

Bar-brasserie

Croissanterie

Prêt-à-porter homme

Vêtements et chaussures

enfants ORCHESTRA

Salon de coiffure mixte Saint Karl

Prêt-à-porter femme

Maroquinerie

Lingerie

Prêt-à-porter femme

Salon de thé

Restaurant asiatique

Chaussures BERYL

Street-wear

Vêtements enfant

Articles de sport

Prêt-à-porter femme jennyfer

NOCIBÉ Parfumerie

Pharmacie

Prêt-à-porter femme

Prêt-à-porter homme/femme

celio\* Prêt-à-porter homme/femme

Hypermarché E. LECLERC

**Porte de Rezé N°49-Rocade Sud Rezé**

**Tél. 02 51 11 51 11**

**Ouverture du lundi au samedi de 9H à 21H**

872 800 883 RCS NANTES

